

Le salaire des fonctionnaires d'État en baisse de 0,8 % en 2011 et 2012 (chiffres officiels)

Les fonctionnaires d'État ont vu leur salaire diminuer de 0,8 % entre 2011 et 2012, selon une étude de l'Insee publiée le 18 juillet. **Les agents des ministères sont les plus touchés, avec une baisse de 1 %.**

2 465 euros. C'est le salaire net moyen perçu par les quelques 2 millions d'agents de l'État (ministères et établissements publics) en 2012, soit une baisse de 0,8 % depuis 2011, indique une étude publiée par l'Insee le 18 juillet, venant confirmer les chiffres provisoires publiés par l'Institut en avril dernier.

1 Salaires mensuels moyens 2012

	Salaires bruts		Salaires nets	
	Salaires 2012 (€)	Évolution 2011-2012 (% en € constants)	Salaires 2012 (€)	Évolution 2011-2012 (% en € constants)
Ensemble (y c. bénéficiaires de contrats aidés)	2 968	-0,4	2 465	-0,8
Titulaires	3 130	-0,3	2 622	-0,7
Autres salariés	2 499	-0,4	2 015	-0,7
Salariés des ministères	3 016	-0,6	2 512	-1,0
Salariés des EPA*	2 805	0,7	2 307	0,4
Ensemble hors bénéficiaires de contrats aidés	3 005	-0,5	2 497	-0,8

* Établissements publics administratifs.

Champ : France, salariés en équivalent temps plein (hors militaires ; y compris bénéficiaires de contrats aidés).

Source : Insee, SIASP.

Pour les seuls agents des ministères (environ 77 %) dont près de la moitié relève de l'Éducation nationale, la baisse de pouvoir d'achat atteint 1 % compte tenu de la hausse des prix (+ 2 %), les agents des établissements publics ayant connu de leur côté une hausse des salaires de 0,4 %.

L'Insee souligne dans son étude que la hausse des primes et rémunérations annexes, qui représentent en moyenne 20 % de la rémunération, n'a pas suffi à compenser la perte due au gel du point d'indice, qui dure depuis 2010. Ces primes ont augmenté de 0,5 % en 2012 en tenant compte de l'inflation.



2 Éléments du salaire mensuel moyen en 2011 et 2012 pour les agents titulaires

	Salaires 2012 (€)	Évolution 2011-2012 (% en € constants)
Salaire brut	3 130	- 0,3
Traitement brut	2 444	- 0,6
Indemnité de résidence et supplément familial *	58	- 0,7
Primes et rémunérations annexes	628	0,5
Cotisations (y c. CSG et CRDS)	509	1,6
Salaire net de prélèvement	2 622	- 0,7

* Rapportés à l'effectif total et non à celui des seuls bénéficiaires.

Champ : France, agents titulaires en équivalent temps plein (hors militaires).

Source : Insee, SIASP.

Face aux problèmes de pouvoir d'achat des agents, le gouvernement avait prévu, dans le cadre du budget rectificatif de la Sécurité sociale pour 2014, un allègement des cotisations salariales. Celui-ci concernait près de 2,2 millions de fonctionnaires (soit près de la moitié des 5 millions d'agents) et devait s'appliquer au 1^{er} janvier 2015.

Le conseil constitutionnel a retoqué ce projet et pour l'instant le gouvernement, (l'ancien!) avait prévu de nouvelles mesures dont le contenu n'est pas connu.

Ces mesures quelles qu'elles soient, sont de toute façon insuffisantes pour calmer la grogne des syndicats de la fonction publique, (et en particulier de l'UNSA) qui continuent de réclamer une revalorisation du point d'indice pour tous les fonctionnaires.

♯♯ BULLETIN D'ADHÉSION ♯♯

À renvoyer à : UNSA-Douanes – 139, rue de Bercy – Bâtiment VAUBAN – Pièce 096 EST 1 – 75012 PARIS
unsadouanes@gmail.com

M., Mme, Melle Prénom..... né(e) le.....
 Adresse complète
 Téléphone domicile (fixe)..... Portable.....
 Adresse électronique
 Branche Grade Échelon
 Fonctions exercées.....
 Direction Régionale Résidence Administrative
 Téléphone bureau
 J'autorise l'UNSA Douanes à me communiquer les informations syndicales sur mon adresse e-mail :

.....
 Mon adhésion comporte une entière souscription aux dispositions statutaires régissant le Syndicat et je m'engage à payer régulièrement ma cotisation.

A..... le.....

(Signature)

